

Les missions de la FEONG

La FEONG est la fédération patronale du secteur de la coopération au développement. Elle compte 35 membres (34 ONG et 1 ASBL de droit étranger) qui représentent 699 équivalents temps plein en Belgique et presque autant de travailleurs expatriés.

Ses deux grandes missions :

1. Représenter le secteur de la coopération au développement au sein de différentes instances

- la CESSoc (Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et SocioCulturel)
- la commission paritaire 329 du secteur socioculturel et sportif
- la sous-commission paritaire 329.02
- la sous-commission paritaire 329.03
- le Fonds 4 S "Fonds Social du Secteur Socioculturel et Sportif" francophone du secteur socioculturel
- le Fonds Maribel social 329.03
- le Fonds Maribel social 329.02

2. Fournir un appui personnalisé dans les matières juridiques et sociales auxquelles sont confrontées les ONG en tant qu'employeurs

- envoi d'une Lettre d'Info électronique
- service de questions-réponses
- édition d'un recueil commenté des conventions collectives de travail sectorielles
- site web
- accompagnement pour la rédaction du règlement de travail
- conseil dans la confection des horaires de travail
- appui pour la gestion administrative des emplois Maribel social
- formation
- etc.